

Nous avons pris connaissance du projet d'évolution des centres de service de la MGEN, fort intéressant mais qui n'apporte rien de plus à notre réflexion.

Nous avons maintenant bien compris le contexte stratégique et économique du projet qui impose à la MGEN de procéder à une restructuration.

Si nous partageons votre constat, il est de votre responsabilité d'employeur d'y apporter des solutions mais en aucun cas c'est aux salariés d'en supporter les conséquences d'un manque certain d'anticipation.

SUD s'inquiète des objectifs d'un tel projet d'évolution des centres de service à l'heure de l'informatisation et de la non reconnaissance des métiers.

La MGEN se dote d'outil informatique performant (ORPER, GRAPH TALK, PROSODIE etc..) nous ne doutons pas qu'elle puisse se doter de mesures performantes pour ses salariés dans le cadre de la formation, cessation anticipée d'activité, mobilité volontaire et projets personnels.

SUD ne manquera pas de rappeler à l'employeur qu'il a les moyens de ne laisser aucun de ses salariés en souffrance.

Déclaration de SUD-MGEN lors du Comité d'Etablissement du 19 avril 2007